

# Mairie de Saint Germain sur Rhône

## Compte rendu de la réunion du conseil municipal du 20 avril 2011

Date de convocation : 04 avril 2011

Présents : Alain Lambert, Daniel Duclosson, Jocelyne Artéro, Philippe Guichard, Nathalie Mortier, Frédéric Merlet, Mathilde Millet, Dominique Rey, Denis Vuillat, Valérie Nguyen Van

Absent excusé : Philippe Girod qui donne procuration à Alain Lambert

Secrétaire de séance : Philippe Guichard

### **I – Approbation du compte-rendu de la réunion du 21 mars**

Le compte rendu de la dernière réunion n'appelant aucune observation particulière est adopté à l'unanimité des membres présents.

### **II – Décision 2011/04/01-1-1 : Avenant au Marché VANET – Peintures**

Monsieur Duclosson explique au conseil que des travaux de peinture de façade notamment les encadrements de fenêtres n'étaient pas prévus au marché de l'entreprise VANET. Lors de la démolition, les gravats et la poussière les avaient fortement salis.

Un devis pour nettoyer et peindre les encadrements de fenêtres a été demandé à l'entreprise VANET. Coût : 3 200 € HT plus coût d'un échafaudage (transport, montage et démontage) 3 762 € HT.

Vu les travaux importants de réhabilitation du bâtiment communal il aurait été dommage de ne pas profiter de l'opportunité de l'échafaudage pour repeindre la totalité de la façade. Coût pour les façades devant, derrière et pignon : 7 358 € HT.

Le conseil donne son accord pour ajouter un avenant au lot peintures du marché de travaux.

### **III – Aménagement extérieur de la mairie**

Des travaux d'aménagement extérieur, trottoirs pour sécurisation de l'accès à la mairie, pose de bordures, goudronnage des cours devant et derrière le nouveau bâtiment, création d'un îlot pour permettre le demi-tour des véhicules empruntant la départementale étaient à réaliser. L'entreprise RANNARD, missionnée pour des travaux de renforcement du réseau d'eau potable et d'assainissement, présente sur place a été sollicitée.

**Coût estimatif de cette opération: 21 204 € HT.**

### **Raccordement de la Mairie et de la Halte garderie au réseau eaux d'usées et eau potable:**

Lors des travaux de construction du bâtiment il s'est avéré que de l'eau de ruissellement sortait dans la cave. Un devis a été demandé à l'entreprise RANNARD présente sur le chantier pour effectuer les raccordements aux différents réseaux d'eaux usées, d'eau potable et d'écoulement de l'eau de ruissellement. **Coût estimatif : 6 383 € HT**

*Le conseil donne son accord à la réalisation de ces travaux.*

### **IV – Emplois saisonniers**

Suite à la publicité faite par voie d'affichage sur les panneaux communaux et sur le site internet de la commune, sept demandes ont été reçues en Mairie.

La commission obligée de faire un choix, a écarté les plus jeunes.

Ont été retenus Anaïs Bussièrès du 1<sup>er</sup> au 15 juillet, Quentin Gueynard du 18 au 31 juillet, Romain Walch pour le mois d'août.

Une personne de la commune, possédant le permis de conduire, a également été recrutée pour le mois de juin, période chargée en entretien des espaces verts, tonte et arrosage etc... entretien des bâtiments et le mois de septembre pour remplacement de l'employé communal en congés annuels.

### **Délibération n°2011/04/08 - Vote des taux d'imposition**

Le conseil prend connaissance de l'état de notification des taux d'imposition 2011 des taxes directes locales

La part de la taxe d'habitation et du foncier non bâti perçue par le département a été transférée sur le bloc communal. Ces différentes réformes n'auront pas d'incidence pour les contribuables.

### ***Le conseil décide de ne pas augmenter les taux des taxes locales***

Compte tenu de la réforme il applique les taux suivants pour l'exercice 2011

Taxe d'habitation	10.73 %
Foncier bâti	7.43 %
Foncier non bâti	51.36 %
Cotisation Foncière des Entreprises.	19.63 %

### **Délibération n°2011/04/09 : Affectation des résultats des comptes administratifs 2010 aux budgets principal et annexe de l'eau pour l'exercice 2011**

Le conseil constate que l'excédent de fonctionnement de l'exercice 2010 s'élève à la somme de

Budget principal de la commune : .....157 926.12 €

Budget annexe de l'eau : ..... 136 814.46 €

Décide d'affecter les résultats comme suit aux budgets primitifs 2011

#### **Budget principal**

☞ Section de fonctionnement art. 002      **157 926.12 €**

#### **Budget annexe de l'eau**

☞ Section d'exploitation art.002      **112 311.49 €**

☞ Section d'investissement art.1068      **24 502.97 €**

### **Délibération n°2011/04/10 : Approbation du budget annexe de l'eau 2011**

Le conseil municipal prend connaissance du projet de budget annexe de l'eau pour l'exercice 2011. Il l'approuve à hauteur de

#### **Section d'exploitation**

✓ Dépenses et recettes      **237 505.39 €**

#### **Section d'investissement**

✓ Dépenses et recettes      **228 174.36 €**

### **Délibération n°2011/04/11 – Approbation du budget principal 2011**

Le conseil municipal prend connaissance du projet de budget principal de la commune pour l'exercice 2011. Il l'approuve à hauteur de :

#### **Section de fonctionnement**

✓ Dépenses et recettes      **775 199.93 €**

#### **Section d'investissement**

✓ Dépenses et recettes      **827 111.06 €**

### **C.C.A.S.**

### **Délibération n°2011/04/03 : Affectation du résultat du compte administratif 2010 au budget primitif 2011 du CCAS**

L'excédent de fonctionnement du budget du CCAS s'élève à la somme de **1003.43 €**. Il sera reporté en intégralité au fonctionnement du budget primitif 2011.

### **Délibération n°2011/04/04 : Approbation du budget du CCAS pour l'exercice 2011**

Le conseil prend connaissance du projet de budget

Approuvé pour l'exercice 2011 à hauteur de

#### ***Section de fonctionnement :***

✓ Dépenses et recettes : **10 000.00 €**

#### **V – Rénovation de l'appartement de la Salle des fêtes :**

Une consultation a été faite auprès de trois entreprises de rénovation de bâtiment pour la remise en état de l'appartement communal situé à côté de la Salle des fêtes.

BATISOL, UN PETIT COUP DE MAIN, KITELEC.

BATISOL et KITELEC ont répondu à notre consultation. Un petit coup de main n'a pas donné suite.

Estimation des travaux pour BATISOL : 33 859.50 € HT, KITELEC : 23 504.00 € HT

*L'entreprise KITELEC, moins disante a été retenue pour effectuer les travaux de rénovation.*

#### **Questions et informations diverses :**

##### **Cartographie informatique du réseau d'eau potable**

Le Maire informe le conseil du courrier reçu du Syndicat des eaux de la Semine concernant un projet d'élaboration d'une cartographie informatique du réseau d'eau potable. Le S.I.E. sollicite une participation financière de 50 % des communes pour la réalisation de cette cartographie. Le conseil donne son accord.

Monsieur Girod porte à la connaissance de l'assemblée que le S.I.E. augmente le prix de vente de l'eau aux communes de 0.01 €.

##### **Déménagement de la mairie**

Les conseillers disponibles sont sollicités pour jeudi 5 mai à 17 heures. Le basculement des réseaux est prévu vendredi 06 mai.

##### **Jardins de la Haute Savoie**

Journée des bénévoles : 30 avril. Les personnes intéressées sont vivement sollicitées pour assurer le renouveau du jardin en 2011.

##### **S.I.V.U**

Monsieur Rey informe que les élections pour la présidence ont eu lieu. Madame Lecomte a été élue pour le reste du mandat. Le projet d'aménagement d'une classe supplémentaire dans le bâtiment est en cours. L'ASEM recrutée pour un an a été reconduite dans ses fonctions avec en plus quelques heures de ménage.

##### **Inauguration de la nouvelle mairie**

Toute la population est invitée à l'inauguration de la nouvelle mairie le 24 septembre 2011 à 11 heures en présence de Monsieur Bernard ACCOYER, Président de l'Assemblée Nationale et de Christian MONTEIL, Président du Conseil Général de haute-Savoie.

*Monsieur Lambert informe les conseillers du mariage de son fils Loïc le 25 juin 2011.*

**Fin de séance : 23 heures 30**

**Le Maire,**  
**Alain LAMBERT**

